

Ref : CA2024/47

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2024

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR L'EXERCICE 2025 (DOB 2025)

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **12 juillet 2024** réuni sous la présidence de **Monsieur Alexandre PÉRAUD**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-3, R.719-64,  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relative à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE :**

**Article 1:**

Le conseil d'administration approuve les propositions d'orientation budgétaire (débat d'orientation budgétaire) de l'Université Bordeaux Montaigne pour l'exercice 2025.

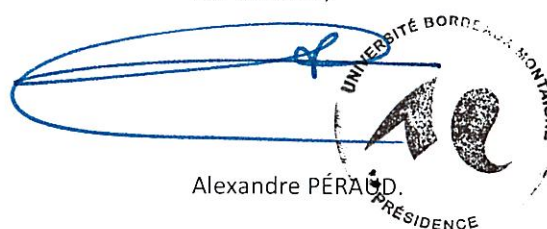
**Article 2 :**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré (en mode hybride présentiel et à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 12 juillet 2024.*

Membres présents	24
Membres représentés	10
Nombre total de membres présents et représentés	34
Abstention (s)	0
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages valablement exprimés	34
Pour	23
Contre	11

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.  
PRÉSIDENCE

Publié le :

17 JUIL. 2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

17 JUIL 2024